

Par vos élus de proximité FO Thierry Pernin et Catherine Reggianini

Une nouvelle réunion de l'instance de proximité de Lorraine **consacrée à la tranche de 18h30** s'est tenue ce jeudi 18 février.

Au menu, quelques annonces et réponses aux questions des élus !

La direction a débuté en précisant qu'elle avait décidé de prendre en compte certaines remarques des élus et des salariés.

Si l'édition restera un « rendez-vous » avec plusieurs rubriques, l'ordre de ces rubriques va changer.

L'OUVERTURE DE LA TRANCHE

La direction nous a dit entendre la problématique liée à la sollicitation des présentateurs JT à un moment crucial : «

dans le money time » comme le rédacteur en chef l'a qualifié. Pour autant, la solution n'est pas encore trouvée, et la réflexion se poursuit encore.

NOUVELLE FORMULE POUR LA « QUESTION DU JOUR »

L'idée est désormais de débiter avec « la question du jour », devenant ainsi un élément plus structurant. Le souhait est qu'il conserve le même séquençage, avec :

- une 1ère partie donnant la parole,
- la 2ème avec le point de vue du journaliste,
- et la 3ème avec le point de vue de l'expert.

Une nouveauté : donner davantage de liberté de choix à l'équipe sur le lieu de tournage. Et que cette dernière puisse davantage proposer des idées !

L'idée de faire intervenir des OPV est partagée par tous ; des élus ont ajouté qu'on pourrait ajouter la sollicitation d'OPS, pour éviter notamment la présence de la perche dans le champ !

LA CHRONIQUE DU PRÉSENTATEUR

Cette chronique se placera désormais en 2ème position.

LE « 99 SECONDES »

Il est prévu de supprimer la rubrique « garder la forme », et de la remplacer par un deuxième « pour se cultiver » hebdomadaire.

Le montage continue à être effectué à Metz, sous la responsabilité de Laurence Giroult (qui validera désormais elle-même, en lien avec les monteurs, afin de gagner

en fluidité). C'est toujours le rédacteur en chef de Metz qui organisera le travail des monteuses. Et c'est toujours monté à

distance. « Ça fonctionne » a ajouté le directeur régional, sachant que des monteuses sont aujourd'hui en télétravail.

LA RUBRIQUE INTER GÉNÉRATIONS

Il est décidé d'ajouter une demi-journée de montage, le matin, afin de permettre un dérushage avec le monteuse.

Une discussion s'est engagée sur l'utilisation de Prisme pour le titrage et pour le format carré. Le directeur régional a

répondu à cela que « c'est compréhensible pour les téléspectateurs ». C'est une décision que la direction assume, a-t-il ajouté, en précisant qu'aucune levée de bouclier n'avait été effectuée par le public jusqu'à présent.

LES RUBRIQUES INA ET ZAPPING

Ça semble fonctionner !

Une recherche d'un deuxième monteuse est engagée.

Il existe une certaine avance pour les rubriques INA, qui permettront aux documentalistes de se consacrer en priorité aux élections lorsque le moment sera venu.

POUR RÉFLÉCHIR À LA SUITE, L'ORGANISATION D'ATELIERS DÈS LA MI MARS !

C'est « la » grande annonce de la fin d'après-midi : la direction va proposer la tenue d'ateliers pour permettre :

- de faire évoluer les rubriques actuelles
- et pour de nouvelles rubriques, ultérieures.

Les personnes seront planifiées, afin de régler le problème de la disponibilité, et s'inscriront, avec des propositions à faire.

L'idée est qu'il y ait 2 ateliers dans chaque antenne du Grand Est, désignant 2 rapporteurs par antenne, qui se réuniront ensuite mi-avril dans une réunion sur le Grand Est.

Ces ateliers se dérouleront sur une durée de 4h, entre 14 et 18h, et l'idée est que ça

démarrera après les vacances, afin que les participants à ces ateliers puissent y réfléchir durant les vacances à venir.

Combien de personnes ? 10 à 12, qui s'inscriront au préalable + 2 autres personnes issues de l'encadrement !

Pour des réunions de préférence en présentiel, en louant une salle extérieure afin qu'il n'y ait pas de problème lié au nombre de places !

Sinon, en tout visio, mais pas en mixte !

Parmi les idées qui vont émerger, certaines permettront de faire évoluer les « 18h30 ». Et d'autres pourront être utiles pour d'autres projets futurs de la régionalisation.

LES « PROTOOLS »

Pour l'instant, la direction pense qu'une seule licence va suffire. S'il y a besoin d'une deuxième, un prêt d'une autre région sera possible, ou bien l'achat d'une nouvelle (entre 1200 et 1300 €).

Une discussion s'est engagée par rapport au fait que la charge n'est confiée qu'aux éditrices web. Pourquoi pas des UCC infographie ?

« Là aussi, c'est une décision prise par la direction, et elle l'assume dans le cadre du 18h30 aujourd'hui » a précisé le directeur régional, en complétant ensuite que « pour d'autres choses, ou pour plus tard, il sera

peut-être possible de faire autrement ». De son côté, la DRH a ajouté que « les salariées concernées étaient désireuses de le faire, en particulier 2 sur les 3 ».

LES SERVITUDES

Même si les « tunnels » de 8 minutes avant le début du 18h30 sont globalement mis en cause sur l'ensemble du Réseau, la solution idéale n'est pas encore trouvée. Pour l'instant, l'idée reste celle de le garder en début de tranche. Cela semble encore

mieux de rester à « 1 x 8 mn » plutôt que de passer à « 2 x 4 mn » !

Commentaire FO : les débats sur ce sujet vont se poursuivre.

LES ITW SKYPE

La direction a redit que c'était, selon elle, une bonne solution pour garantir l'égalité de traitement entre les 3 antennes. De plus,

ça facilite pour la disponibilité des personnes (qui n'ont alors pas besoin de temps de déplacement).

EN MARGE DU DÉTAIL DE CES RUBRIQUES...

Des élus ont demandé l'établissement d'un cahier des charges, non figé. « C'est quoi, les attentes exactes ? ».

Le problème du manque d'autonomie a alors été mis en avant : le fait que Laurence Giroult puisse valider elle-même va inévitablement faciliter les choses.

CONCERNANT LA PLANIFICATION

Le souhait exprimé par les élus est qu'il y ait davantage de concertation, et que les salariés ne le découvrent pas le vendredi soir !!

La direction a répondu que ça devrait être possible, puisque c'est une émission qui est anticipée. Pas l'ensemble des rubriques ! Le zapping, par exemple, s'y prêtera évidemment moins !

QUELS MOYENS SUPPLÉMENTAIRES ?

La direction a redit que c'était, selon elle, une bonne solution pour garantir l'égalité de traitement entre les 3 antennes. De plus,

ça facilite pour la disponibilité des personnes (qui n'ont alors pas besoin de temps de déplacement).